

PMRA ANNOTATED-APPROVED AM ¹



Pour utilisation d'urgence seulement

Dow AgroSciences Canada Inc. Suite 2100, 450 - 1 Street S.W. Calgary, Alberta T2P 5H1

Delegate* WG Insecticide

Nouvelle-Écosse à partir du 1er juin 2011 ²

GROUPE 5 INSECTICIDE

En vente pour utilisation seulement en Ontario, Québec, Alberta, Manitoba et Nouvelle-Écosse jusqu'au 31 octobre 2011 pour ~~supprimer les thrips dans les oignons.~~ ³ ⁴

COMMERCIAL

supprimer les thrips de l'oignon dans les oignons secs. ⁵ ⁶ ⁷ ⁸

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : Spinetoram : 25 %

N° D'HOMOLOGATION 28778 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 840 g

Dow AgroSciences Canada Inc.
Suite 2100, 450 - 1 Street S.W.
Calgary, Alberta
T2P 5H1
1-800-667-3852


*Marque de commerce de Dow AgroSciences LLC

MUC
20/5/11

Summary of Comments on 1.1.2_2053060.PDF

Page: 1

 Number: 1 Author: JDubois Subject: Text Box Date: 2011-05-18 1:51:32 PM
PMRA ANNOTATED-APPROVED AM

 Number: 2 Author: JDubois Subject: Text Box Date: 2011-05-18 7:40:20 AM
Nouvelle-Écosse à partir du 1er juin 2011


 Number: 3 Author: JDubois Subject: Line Date: 2011-05-18 7:40:02 AM

 Number: 4 Author: JDubois Subject: Cross-Out Date: 2011-05-16 9:17:31 AM

 Number: 5 Author: JDubois Subject: Cross-Out Date: 2011-05-16 9:14:46 AM

 Number: 6 Author: JDubois Subject: Cross-Out Date: 2011-05-16 9:16:55 AM

 Number: 7 Author: JDubois Subject: Line Date: 2011-05-16 9:14:38 AM

 Number: 8 Author: JDubois Subject: Text Box Date: 2011-05-16 9:17:06 AM
supprimer les thrips de l'oignon dans les oignons secs.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes et des gants résistants aux produits chimiques au cours du mélange, du chargement du nettoyage et des réparations. Au cours de l'application, porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussures et des chaussettes et des gants résistants aux produits chimiques.

Ne pas pénétrer les zones traitées, ni ne permettre aux travailleurs, aux adultes, aux enfants ou aux animaux de compagnie d'y pénétrer, dans les 12 heures suivant l'application.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS

 **Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour les humains ou les animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est TOXIQUE pour les abeilles exposées à un traitement direct, à la dérive, ou aux résidus sur les cultures ou les mauvaises herbes en floraison. NE PAS appliquer ce produit sur des cultures ou des mauvaises herbes en floraison si des abeilles visitent la zone de traitement. Minimiser la dérive de pulvérisation pour réduire les effets nocifs sur les abeilles dans les habitats situés près du site d'application.

TOXIQUE pour les petits mammifères sauvages.

Peut être TOXIQUE pour certains insectes utiles. Minimiser la dérive de pulvérisation pour réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés près du site d'application, comme les haies et les boisés.

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non visées. Observer les zones tampons indiquées à la section MODE D'EMPLOI.

Number: 1 Author: JDubois Subject: Line Date: 2011-05-16 9:30:20 AM

Number: 2 Author: JDubois Subject: Cross-Out Date: 2011-05-18 7:51:43 AM

Number: 3 Author: JDubois Subject: Sticky Note Date: 2011-05-18 7:51:35 AM
Replace the 'PREMIERS SOINS' section with the following:

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

ENTREPOSAGE

Craint le gel. Entreposer dans le contenant d'origine dans un endroit sûr et sec. Éviter la contamination croisée avec d'autres pesticides et engrais. Tenir à l'écart de la nourriture humaine et animale.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables: 1

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

supprimer les thrips de l'oignon dans les oignons secs en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse, au Manitoba et en Alberta. 7

Insecticide Delegate WG pour réprimer le thrips dans les oignons. 8

MODE D'EMPLOI

Lire l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'utiliser ce produit. Mélanger la dose recommandée d'insecticide Delegate WG dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète.

Pour supprimer les thrips de l'oignon,

Oignons secs:

Oignons :

200 à 336

Pour réprimer le thrips, appliquer à un taux de 240 à 360 grammes de produit par hectare dans 300 à 500 litres d'eau par hectare. Appliquer dès leur première apparition.

Maximum de trois applications par année et intervalle minimum entre les traitements de 7 jours. Délai d'attente avant récolte : 3 jours.

la première apparition des thrips, visant les oeufs en éclosion et les petites nymphes.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, Insecticide Delegate WG, insecticide du groupe 5. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l'insecticide Delegate WG et à d'autres insecticides du groupe 5. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'insecticide Delegate WG ou les insecticides du même groupe 5 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturelle, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

Number: 1 Author: JDubois Subject: Text Box Date: 2011-05-18 8:46:17 AM
Contenants recyclables:

Number: 2 Author: JDubois Subject: Line Date: 2011-05-18 7:52:43 AM

Number: 3 Author: JDubois Subject: Sticky Note Date: 2011-05-18 7:58:18 AM
Contenants réutilisables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Number: 4 Author: JDubois Subject: Line Date: 2011-05-18 7:58:25 AM

Number: 5 Author: JDubois Subject: Line Date: 2011-05-18 8:45:11 AM

Number: 6 Author: JDubois Subject: Sticky Note Date: 2011-05-18 8:47:45 AM
Insert the following information before the box (not inside):

PRECAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION :

LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT L'APPLICATION. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT OCCASIONNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES INSECTES OU DES DOMMAGES AUX CULTURES.

MODE D'EMPLOI

L'Insecticide Delegate WG est issu de la fermentation du *Saccharopolyspora spinosa*. L'utilisation de l'insecticide Delegate WG est recommandée dans les programmes de lutte antiparasitaire intégrée. L'insecticide Delegate WG doit être appliqué lorsque le dépistage indique que les densités d'insectes nuisibles ciblés ont atteint le seuil de nuisibilité économique. Suivre les directives d'utilisation particulières données sur cette étiquette pour supprimer les ravageurs ciblés. L'insecticide Delegate WG doit être mélangé avec de l'eau et appliqué uniquement au moyen d'un équipement d'application au sol. Tout agent de suppression des insectes peut devenir moins efficace avec le temps si les insectes ciblés développent une résistance à son mode d'action. La conformité aux stratégies locales de lutte antiparasitaire intégrée contribue à prolonger l'utilité de tous les insecticides.

Application par pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer par temps mort. Éviter l'application de ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer de gouttelettes plus petites que la classification petite de l'ASABE (American Society of Agricultural and Biological Engineers. La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Instructions pour le mélange

Remplir le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau propre jusqu'à la moitié (1/2) du volume total. Commencer à agiter et ajouter la quantité requise d'insecticide Delegate WG. Continuer d'agiter tout en remplissant le réservoir du pulvérisateur jusqu'à la quantité requise de solution de pulvérisation. Maintenir une agitation suffisante pendant le mélange, le chargement et l'application.

Directives pour l'application

Mélanger la dose recommandée d'insecticide Delegate WG dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète de toute la plante. Utiliser un équipement d'application au sol pouvant assurer une couverture complète de la zone ciblée. Orienter la rampe de pulvérisation et les buses pour obtenir une pulvérisation uniforme des cultures. Suivre les recommandations du fabricant sur l'espacement idéal des buses et la pression de pulvérisation. Accorder une attention particulière à la vitesse et au calibrage de l'équipement de pulvérisation et tenir compte de la vitesse du vent et de la cime des feuilles afin d'effectuer une pulvérisation adéquate d'insecticide Delegate WG. On ne peut effectuer de rotation des champs traités qu'avec les cultures indiquées sur l'étiquette.

Zones tampons

Les méthodes ou équipement de pulvérisation suivants NE nécessitent PAS de zone tampon : pulvérisateur manuel ou à dos, pulvérisateur à hotte entre les rangs, traitement localisé, bassinage, et incorporation au sol.

Il faut établir des zones tampons comme indiqué dans le tableau suivant entre la limite d'application directe sous le vent et la bordure la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (comme les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les arbustes) et les habitats d'eau douce vulnérables (comme les lacs, les rivières, les fondrières, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marécages, les ruisseaux, les réservoirs et les milieux humides).

INSERT BUFFER ZONE TABLE FOR 'PULVÉRISATEUR AGRICOLE' (FIELD SPRAYER METHOD. DO NOT INCLUDE 'PULVÉRISATEUR PNEUMATIQUE') AS LISTED ON THE MAIN DELEGATE WG LABEL

† Dans le cas des pulvérisateurs agricoles, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans de réduction de la dérive de pulvérisation. Les pulvérisateurs dont la rampe est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal ou du sol permet de réduire la zone tampon mentionnée sur l'étiquette de 30 %.

Number: 7 Author: JDubois Subject: Text Box Date: 2011-05-18 9:12:03 AM
supprimer les trips de l'oignon dans les oignons secs en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse, au Manitoba et en Alberta.

Number: 8 Author: JDubois Subject: Line Date: 2011-05-18 9:12:20 AM

ENTREPOSAGE

Craint le gel. Entreposer dans le contenant d'origine dans un endroit sûr et sec. Éviter la contamination croisée avec d'autres pesticides et engrais. Tenir à l'écart de la nourriture humaine et animale.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

supprimer les thrips de l'oignon dans les oignons secs en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse, au Manitoba et en Alberta.

Insecticide Delegate WG pour supprimer le thrips dans les oignons.

MODE D'EMPLOI

Lire l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'utiliser ce produit. Mélanger la dose recommandée d'insecticide Delegate WG dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète.

Oignons secs:

Pour supprimer les thrips de l'oignon,

Oignons:

Pour réprimer le thrips, appliquer à un taux de 200 à 336 grammes de produit par hectare dans 300 à 500 litres d'eau par hectare. Appliquer dès leur première apparition.

Maximum de trois applications par année, intervalle minimum entre les traitements de 7 jours. Délai d'attente avant récolte : 3 jours.

la première apparition des thrips, visant les oeufs en éclosion et les petites nymphes.

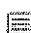
RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, Insecticide Delegate WG, insecticide du groupe 5. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l'insecticide Delegate WG et à d'autres insecticides du groupe 5. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'insecticide Delegate WG ou les insecticides du même groupe 5 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturelle, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.


 Number: 9 Author: JDubois Subject: Cross-Out Date: 2011-05-16 9:20:59 AM

 Number: 10 Author: JDubois Subject: Text Box Date: 2011-05-16 9:22:43 AM
Pour supprimer les thrips de l'oignon,


 Number: 11 Author: JDubois Subject: Line Date: 2011-05-16 9:22:40 AM

 Number: 12 Author: JDubois Subject: Text Box Date: 2011-05-16 9:21:42 AM
Oignons secs:

 Number: 13 Author: JDubois Subject: Cross-Out Date: 2011-05-18 7:54:57 AM


 Number: 14 Author: JDubois Subject: Text Box Date: 2011-05-18 7:54:32 AM
200 à 336

 Number: 15 Author: JDubois Subject: Cross-Out Date: 2011-05-16 9:22:51 AM

 Number: 16 Author: JDubois Subject: Cross-Out Date: 2011-05-18 7:54:14 AM

 Number: 17 Author: JDubois Subject: Cross-Out Date: 2011-05-16 9:25:03 AM

 Number: 18 Author: JDubois Subject: Line Date: 2011-05-16 9:24:56 AM

 Number: 19 Author: JDubois Subject: Text Box Date: 2011-05-16 9:25:24 AM
la première apparition des thrips, visant les oeufs en éclosion et les petites nymphes.

- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Dow AgroSciences Canada Inc. au 1-800-667-3852 ou à www.dowagro.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

This page contains no comments